



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JANVIER 2023

L'an deux mille vingt-trois, le trente et un janvier, à dix-huit heures vingt-trois, le Conseil municipal de la Commune de GOYAVE, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents adressée au moins trois jours francs avant la présente séance, s'est réuni en salle des délibérations de l'Hôtel de Ville.

Le Conseil municipal a examiné les projets de délibérations suivants :

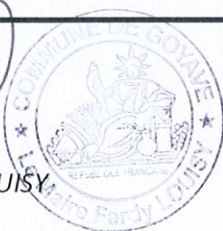
N° de la délibération	Objet	Décision du Conseil municipal
2023-01	Aliénation de la parcelle cadastrée AK 583 située à l'impasse Joinville Citronnelle au profit de Mme Josèphe Franceline PETRIS veuve DONINEAUX et ses héritiers	Approuvée
2023-02	Aliénation de la parcelle cadastrée AK 362 située Bourg Rue de la Liberté au profit de Monsieur Jules LAURENT	Approuvée
2023-03	Acquisition par voie de préemption de la parcelle cadastrée AL 568 située à la rue de l'Hermitage en vue de la construction d'un marché	Approuvée
2023-04	Délégation de la maîtrise d'ouvrage relative à la réhabilitation de la Maison « La Souvenance »	Approuvée
2023-05	Présentation du projet éducatif de territoire / Plan mercredi 2022-2025 de la commune de Goyave	Approuvée
2023-06	Autorisation accordée à Monsieur le Maire, pour engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2022	Approuvée
2023-07	Approbation du plan de financement relatif aux travaux d'urgence de sécurisation et de confortement du Pont de Bonfils	Approuvée
2023-08	Approbation du plan de financement relatif à la reconstruction du pont de Bonfils	Approuvée
2023-09	Stratégie foncière de la Ville de GOYAVE sur la période 2023-2026	Approuvée
2023-10	Approbation du plan de financement relatif à la 6 ^{ème} édition de la grande parade carnavalesque de Goyave	Approuvée
2023-11	Remise des prix du défilé carnavalesque de Goyave du dimanche 15 janvier 2023	Approuvée
2023-12	Rapport sur les orientations budgétaires pour l'exercice 2023	Approuvée

**CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ORDONNANCE N°2022-1310
ET LE DECRET N°2021-1311 DU 07 OCTOBRE 2021**

Toute personne intéressée peut consulter les délibérations sur le site internet de la Ville et en obtenir copie en Mairie, au service du Secrétariat Général, aux heures habituelles d'ouverture des services municipaux

Le Maire

Ferdy LOUISY



Le Secrétaire de séance

Jacqueline JANGAL

Affichage du **14 FEV. 2023** au **13 AVR. 2023** pour caractère exécutoire